

Direction départementale
des Finances publiques de l'Aude

le directeur départemental des Finances publiques

SERVICE DIRECTION
PLACE GASTON JOURDANNE
CS 80001
11833 CARCASSONNE CEDEX 9

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de
Carcassonne
Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les Présidents de Syndicats et d'ASA
Mesdames et Messieurs les Directeurs d'EHPAD

Affaire suivie par :
Marie-José GOUTAUDIER

Téléphone : 04/68/11/73/58
marie-jose.goutaudier@dgfip.finances.gouv.fr

Carcassonne, le 29 décembre 2020

OBJET : Organisation du réseau des Finances publiques à compter de janvier 2021 sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Carcassonne.

Pièce jointe : dépliant « Questions, Réponses Finances publiques » à l'intention du public.

Madame, Monsieur,

La Direction Générale des Finances publiques (DGFIP) réorganise son réseau sur l'ensemble du territoire national afin de renforcer ses prestations de gestion et de conseil des collectivités locales et de s'adapter aux évolutions des comportements des usagers, en étant accessible par tous les moyens modernes de communication, mais aussi en restant proche de ceux qui en ont besoin.

Cette ambition se traduit, dès 2021, par le regroupement de la gestion comptable et financière des collectivités dans des structures dédiées, les services de gestion comptable (SGC), par la création de conseillers aux décideurs locaux (CDL) et par la mise en service de nouveaux points de contact pour les usagers.

Les SGC ont vocation à assurer les missions réglementaires dévolues aux comptables publics du secteur public local et principalement : la tenue de la comptabilité et la confection du compte de gestion, la prise en charge, le contrôle et la mise en paiement des mandats de dépense, la prise en charge et le recouvrement des titres de recettes, ainsi que la centralisation et le contrôle des opérations des régisseurs.

Ainsi, au 5 janvier 2021, un premier Service de Gestion Comptable sera créé à Carcassonne et piloté par M. Alain Quintane, chef de service, assisté de M. Arnaud Windenberger et de Mme Myriam Zuchetto, ses adjoints.

L'adresse du SGC Carcassonne sera le 90 avenue Pierre Sépard 11 890 Carcassonne Cedex 9.

Il sera joignable par téléphone au 04 68 10 21 60 ou par courriel à l'adresse suivante :

sgc.carcassonne@dgfip.finances.gouv.fr .

Le SGC assurera les missions de gestion antérieurement dévolues aux trésoreries de Carcassonne Agglomération, Cuxac-Cabardès, Bram et Peyriac-Minervois.

L'équipe prendra donc leur suite pour l'ensemble des relations quotidiennes avec votre collectivité.

Le périmètre de compétence géographique de cette nouvelle structure couvrira les territoires de la Communauté d'agglomération « Carcassonne Agglo », des 3 EPCI (Montagne-Noire, Piège-Lauragais-Malepère au 5 janvier, puis Castelnaudary-Lauragais-Audois au 1^{er} septembre), de leurs communes membres et des budgets rattachés.

Dès janvier 2021 également, M. Hubert Sauzon, inspecteur divisionnaire des Finances publiques prendra ses fonctions de CDL et assurera le conseil aux élus. Il portera l'offre de service DGFIP destinée aux collectivités locales et les conseillera en matière budgétaire et comptable.

M. Sauzon sera rattaché aux services de la direction départementale des Finances publiques. et travaillera en complémentarité avec l'équipe du SGC Carcassonne.

Il sera joignable au 06-17-77-15-14 et sa messagerie sera la suivante :

cdl.carcassonne1@dgfip.finances.gouv.fr


Pour leur information ou leurs démarches, les usagers continueront de recourir à nos services en ligne sur le site « impots.gouv.fr » ou d'appeler le 0809 401 401. Ils pourront également s'adresser aux nouveaux France Services du département dont la DGFIP est systématiquement partenaire et effectuer des paiements de proximité chez les buralistes agréés, dont le nombre continue d'augmenter.

En cas de besoin, les usagers pourront également prendre un rendez-vous avec leur service de la DGFIP, dont le SGC.

Enfin, des permanences seront organisées dans plusieurs communes du département.

Je joins à la présente un dépliant qui récapitule les interlocuteurs des usagers, en fonction de la nature de leur question.

Je reste, bien sûr, à votre disposition et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.


Nicolas DEMONET
Administrateur général des Finances publiques